



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste d'

éducateur-trice de la petite enfance **taux d'activité 100%**

pour sa crèche Pré-Fleuri.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur de la petite enfance d'une école reconnue ou d'une formation jugée équivalente;
- être doté d'un sens aigu des responsabilités;
- avoir de l'aisance dans la communication et les relations;
- posséder des capacités d'initiative et d'organisation;
- avoir de l'intérêt pour le travail dans un groupe d'enfants de 18 mois à 3 ans ou de 3 à 4 ans.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: 1^{er} juillet 2012 ou à convenir.

Domiciliation: avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Hugo Héritier, chef du service social, au tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « éducateur petite enfance » à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 31 janvier 2012.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 17 janvier 2012

L'ADMINISTRATION COMMUNALE